Ms. 7499

Documents du Conseil royal des finances et commerce du duché de Lorraine et de Bar

174 pp. · parchemin · 245 × 170 mm. · XVIII^e siècle · le duché de Lorraine et de Bar

Manuscrit en bon état, quelques déchirures mis à part · Pagination originale, à l'encre noire, correcte, qui va jusqu'à la p. 171 (là où s'arrête le texte) ; les pages 173 et 174 paginées à l'époque contemporaine, au crayon · Les cahiers sont reliés mais ils n'ont pas reçu de couverture, grâce à quoi on voit très bien leur structure : onze quaternions ; signatures des cahiers, sauf le 7e et le 11e cahiers ; on n'y constate pas de lacunes matérielles, excepté un feuillet (final) qui fait défaut dans le dernier cahier, probablement laissé blanc : il a été découpé et on en voit les traces · Une seule main qui va jusqu'à la fin du texte (p. 171) ; commentaires marginaux postérieurs (une teinte différente de l'encre) aux p. 89, 97, 144 et 169, apparemment par la main du texte (difficile de le constater, ces commentaires étant d'une écriture moins soignée que le corps du texte), sinon par une autre main qui est celle de l'époque ; d'autres commentaires marginaux, assez nombreux, sont certainement d'une main différente, qui est aussi une main de l'époque ; les notes apposées aux pages 172-174, originellement laissées vierges, sont de dix mains distinctes.

Tous les feuillets dans le cas de la première moitié de tous les cahiers, donc tous les bifeuillets sont contremarqués du timbre suivant : *LORRAINE ET BAR 16 SOLS SIX DEN*. ; c'est une marque aux armes de Stanisław Leszczyński, roi de Pologne et duc de Lorraine et de Bar (de 1737 à 1766), composées d'une tête de buffle (symbole de la famille Leszczyński), de deux aigles (ils rappellent que Stanisław a été roi de Pologne avant de devenir duc de Lorraine et de Bar) et de deux cavaliers lituaniens qui évoquent le titre du grand-duc de Lituanie porté par Stanisław; ces armes sont surmontées de la couronne royale. D'après la notice de ce manuscrit, que l'on trouve dans *Inwentarz 7001-7500* (p. 182), celui-là a été offert à la Bibliothèque Jagellonne par un certain Masiewicz, le 8 avril 1947; la cote d'acquisition : akc. 20/47.

(p. 1-110) Extrait des Régistres du Conseil roïal des finances et commerce [du duché de Lorraine et de Bar], du 13 janvier 1759. Ce document a été établi par un certain Gallois, Conseiller, Secretaire d'Etat et Conseiller audit Conseil des finances (cf. p. 109). Il concerne

Charles Wendel et d'autres qui s'occupaient de la métallurgie en Lorraine. Sur l'activité du Conseil royal des finances et commerce cf. Samira DJEFFEL, *Corporations et pouvoirs publics au XVIIIe siècle à Nancy : étude institutionnelle et contentieuse*, thèse [dactylographiée] soutenue à l'Université Nancy 2, en décembre 2010.

(p. 110-171) Ordonnance du Conseil royal des finances et commerce, qui s'est tenu à Lunéville, le 13 janvier 1759, composée de trente-neuf articles et signée d'un certain Durival – il s'agit probablement de Nicolas-Luton Durival (1713-1795), historien et fonctionnaire lorrain, greffier du conseil d'État de Stanisław Leszczyński notamment.